

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 DECEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt décembre à 18 h 30, le Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Morillon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame BROUARD, Vice-Présidente du CCAS.

Étaient présents : Mmes BOURGADE, BRON, BROUARD, FLOTTES, PONTENS, PELISSIER, DUVOID, HARRIS, PICHEVIN et FILLON, Mrs GOUVERNEUR et GUIPOUY.

Excusé : Mr BENESSE donne pouvoir à Mme BROUARD.

Absents : Mr MONDOU et Mme GUERIN

Secrétaire de séance : Mme PELISSIER

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 23 SEPTEMBRE 2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

2. COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS ET ATTRIBUTIONS DE LA COMMISSION
D'AIDES SOCIALES

La commission s'est réunie les 15 et 21 novembre ainsi que le 15 décembre.

Suite à l'étude des différents dossier déposés il a été attribué :

- Un paiement de factures impayées pour la cantine et l'ALSH d'un montant de 171.62 €
- 3 bons pour du carburant d'une valeur totale de 180 €
- 3 bons alimentaires d'une valeur totale de 250 €

3. **ATTRIBUTIONS D'AIDES**

Confidentiel

4. SUBVENTION AU SECOURS POPULAIRE DES GRAVES

Il est proposé d'accorder une subvention au secours populaire des graves au titre de l'année 2016 pour un montant de 400 €

Le conseil **d'administration approuve cette subvention à l'unanimité.**

5. BILAN DES DERNIERES MANIFESTATIONS 2016

Les Bougies d'hiver :

Le 10 décembre a été organisé « Les Bougies d'hiver ». Un concert des « Voix Fluviales » a eu lieu dans l'église Saint-Maurille avec, à l'entracte, distribution de soupes, vin chaud et

pâtisseries. Environ 80 personnes étaient présentes et 135.50 € de dons ont été récoltés.

Il est proposé, d'attribuer à l'Association « Les Voix Fluviales », la somme de 200 € pour les remercier de leur présence à diverses manifestations communales depuis décembre 2015.

Le conseil **d'administration approuve cette subvention à l'unanimité.**

Madame PICHEVIN ayant pris à sa charge l'achat des ingrédients pour l'élaboration du vin chaud, elle en demande le remboursement par le CCAS.

Il est donc proposé, après dépôt des justificatifs nécessaires, de verser à Madame **PICHEVIN** la somme de 25.37 €.

Le conseil **d'administration approuve ce remboursement à l'unanimité.**

Bilan financier :

Dons : **135.50 €**

Dépenses : 161.62 € (éclairage des vitraux de l'église), 25.37 € (vin chaud) = **186.99 €**

Noël des enfants :

Le CCAS a offert aux enfants de l'école de Saint-Morillon un spectacle, comme l'an dernier.

La date du 12 décembre 2016 l'**Académie des Arts** a présenté le spectacle « Fée, mains d'argile » pour deux représentations avec la présence du Père Noël.

Il a été distribué 200 livres aux différentes sections.

Bilan financier :

Dépenses : 1100 € (représentation spectacle), 1013.90 € (livres), 28.76 € (étoiles adhésives) = **2142.66 €**

Noël des aînés :

Le 19 décembre, le CCAS a organisé le Noël des aînés, avec, comme l'an dernier, une animation musicale accompagnée d'un goûter et de la distribution des colis.

Les colis achetés auprès de notre prestataire « Les gourmandises d'Aliénor » font **l'unanimité.**

L'animation musicale présentée par Mme Michelle MIALHE, fut très appréciée.

Bilan financier :

965.88 € (colis), 150 € spectacle, environ 100 € (gâteaux et boissons) = 1215.88 €

La distribution des colis restant aura lieu dans les deux prochaines semaines par les membres du CCAS.

Sorties cinéma :

11 octobre : « Retour chez ma mère » 10 personnes présentes

08 novembre : « Radin » 8 personnes présentes

06 décembre : « **L'odyssée** » 9 personnes présentes

Repas des aînés :

Le repas 2017 sera organisé le Samedi 11 février 2017 au Grain de Folie sous réserve de la disponibilité de l'établissement.

Le **tarif s'élève à 44 € par personne.**

Un devis sera demandé pour le transport à deux prestataires habituels Gérardins et Atlantic Cars.

Sorties multigénérationnelles :

Airbus

Grotte de Lascau

La cité du Vin

La Corderie de Rochefort...

A définir

Le calendrier des manifestations 2017 sera arrêté lors du prochain conseil.

8. QUESTIONS DIVERSES

Un point sur le budget a été fait :

A ce jour, **9 882.88 € ont été dépensés sur 22 130 € budgétisés.**

Et 22 294 € de recette sont comptés sur 22 130 € budgétisés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Signatures :

Mme BROUARD

Mme BOURGADE

Mme FLOTTES

Mme PONTENS

Mme PICHEVIN

Mme HARRIS

CCAS de
SAINT-
MORILLON

Mr GOUVERNEUR

Mme BRON

Mr GUIPOUY

Mme PELISSIER

Mme DUVOID

Mme FILLON